



Paris, lundi 18 mars 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/01849**Modifiant l'avis n° FR/2024/01796**

Pris en application :

Obstacles à la navigation (Morceau cassé du pont de Sully)**Extrême vigilance (tous les usagers - trafic avalant)****- à partir du 16/03/2024 à 08:35**o **Seine dans Paris**

entre les pk 168,700 (Passe centrale du pont de Sully) et pk 168,700

Commentaire :

Mesdames et messieurs les marinières sont appelés à une extrême vigilance lors des passages par la passe n°2 dans le sens avalant au niveau du pont de Sully prévus par arrêté préfectoral.

Un morceau d'entretoise de l'arche du pont tombé lors de l'intervention du 15 mars 2024 n'est pas couché au fond de la Seine. Il est situé à une distance de 2 à 3 mètres de la pile entre les passes n°2 et n°3. Il dépasse du fond d'une hauteur d'environ 1,10 m (dans les conditions de débit du 16 mars à 7h00, lame d'eau de 3,80 m au-dessus de l'entretoise).

En application de l'arrêté préfectoral du 18 mars 2024, la largeur du chenal est réduite d'un mètre du côté de la pile entre les passes n°2 et n°3.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Directeur Adjoint

Signé

Guillaume RIBEIN